

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Florence RIESSER, Maire.

Présents : F. RIESSER, A. LARDAUD, C. LAVOREL-QUARD, P. ROGER, Z. BOUKHALFA, S. SARTORE, L. BELIER, L. REMY, F. BEAULIEUX, J. KRATZ, M. BARNAVE, J. OUDOUL, F. BODIN, S. YVERNON

Absents : T. SAILLARD (pouvoir à M. BARNAVE), T. DATRY (pouvoir à F. RIESSER), M. CHAMPAGNE (pouvoir à A. LARDAUD), S. POULHÈS (pouvoir à C. LAVOREL-QUARD), A. VERNAY-VIGNON (pouvoir à J. OUDOUL)

Après lecture, le procès-verbal de la réunion précédente est soumis à l'approbation du conseil. Il est approuvé à l'unanimité, avec 19 voix pour.

Madame Claudie LAVOREL-QUARD a été élue secrétaire de séance.

En début de séance, l'Assemblée a observé une minute de silence en mémoire de « Fanny », afin de lui rendre un dernier hommage.

01 – Compte-rendu des actes

Madame la Maire informe qu'aucune Décision du Maire n'a été signée depuis le dernier conseil municipal.

02 – Désignation des délégués et suppléants aux élections sénatoriales

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la Commune ;

Considérant que les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2026 ;

Considérant que les délégués et suppléants doivent être désignés par le Conseil Municipal ;

Considérant que la Commune doit élire 5 titulaires et 3 suppléants ;

Composition du bureau électoral

Madame la Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.

Il s'agit de Mmes BARNAVE Mathilde, YVERNON Stéphanie, BOUKHALFA Zorha et M. BODIN Frédéric.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

« Liste pour les élections sénatoriales ».

Madame la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 18

La liste « Liste pour les élections sénatoriales » est élue :

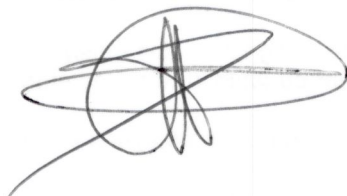
N°	Nom et prénom	Statut	Sexe
1	LARDAUD Alexandre	Titulaire	H
2	BARNAVE Mathilde	Titulaire	F
3	SAILLARD Timothée	Titulaire	H
4	SARTORE Sandrine	Titulaire	F
5	DATRY Thibault	Titulaire	H
6	YVERNON Stéphanie	Suppléant	F
7	REMY Lionel	Suppléant	H
8	POULHÈS Sterenn	Suppléant	F

03 – Informations diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.

La Secrétaire de séance,
Claudie LAVOREL-QUARD



La Maire,
Florence RIESSER

